Soft skills

Infos pratiques

- **ECTS** : 1.5
- **Nombre d'heures** : 8.0
- **Langue(s) d'enseignement** : Français
- **Niveau d'étude** : BAC +4
- **Période de l'année** : Enseignement septième semestre
- **Méthodes d'enseignement** : En présence
- **Forme d'enseignement** : Travaux dirigés
- **Campus** : Campus de Nanterre
- **Composante** : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique
- **Code ELP** : 5E7GMSKI

Présentation

Le cours de Soft skills vise à aider les étudiants à acquérir des compétences transversales utiles dans le cadre de la recherche de stages et d'emplois dans le domaine de la finance de marché et de la banque.

Objectifs

Les étudiants devront rédiger un CV et une lettre de motivation personnalisés en réponse à une offre de stage réelle dans le domaine de la finance de marché et/ou de la banque, en lien avec leur parcours de Master.

Évaluation

Modalités : CC
SESSION 1 :
Contrôle Continu
• Type : Oral, Dossier
• Durée : NC
• Précisions : Évaluation sur dossier et oral.
Régime Dérogatoire
• Type : Dossier
• Durée : NC

SESSION 2 :
• Type : Dossier
• Durée : NC
Utilisation de l'intelligence artificielle :
Dans le cadre de cet EC, l'usage de l'IA pour aider à la réalisation des travaux soumis à évaluation

est autorisé pour les tâches suivantes :
*** documentation (identification de ressources pertinentes, synthèse de travaux existants, état de l'art)
*** recherche d'idées (explicitation du sujet, "brainstorming")
*** édition (correction de fautes d'orthographe et de syntaxe, mise en forme des références, traduction de citations et d'extraits).
Il est interdit pour les tâches suivantes :
*** construction (problématisation, suggestion de plan)
*** rédaction (amélioration du style, réécriture de passages, rédaction de résumés)

Les résultats fournis par l'IA doivent constituer un matériau pour votre réflexion, et toujours faire l'objet d'une réappropriation et d'une reprise critique.
Tous les usages doivent être documentés dans une section dédiée à la fin de votre travail, à l'exception des usages de recherche web augmentée, de correction orthographique et syntaxique. Cette section doit permettre à votre lecteur d'évaluer la manière dont vous avez travaillé avec l'IA et mobilisé cette ressource au service d'un travail personnel. L'intégration directe de contenus engendrés par l'IA doit être faite sous le régime de la citation.